



Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion
en Europe de l'Union européenne

Wallonie
mobilité infrastructures
SPW

1

Gosselies – Canal Charleroi-Bruxelles PROJET SEINE-ESCAUT

Réunion d'information préalable virtuelle

Demande de permis unique relative à la construction d'une
nouvelle écluse de classe CEMT Va à côté de l'écluse existante
et au renouvellement du permis d'environnement d'une
centrale hydroélectrique

22 et 23 avril 2021

TRACTEBEL
ENGIE

greisch

BRIED
CONSULTANTS

Commentaires de la diapositive:

L'objet de cette présentation concerne la Réunion d'Information Préalable relative au projet de construction d'une nouvelle écluse de classe CEMT Va à côté de l'écluse existante à Gosselies et au renouvellement du permis d'environnement d'une centrale hydroélectrique. Cette Réunion s'effectue préalablement à la demande de Permis unique dans le cadre de la participation du public en matière d'environnement telle que prévue par le Code wallon de l'Environnement et des arrêtés du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n°45 et 62 des 11 juin 2020 et 10 décembre 2020.

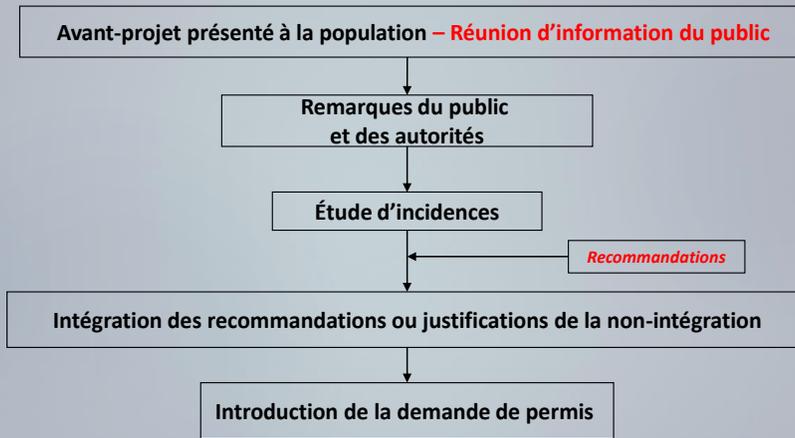
Dans le cadre de la procédure d'obtention d'un permis d'urbanisme (voir diapositives suivantes), la participation du publique est possible à deux moments précis :

1. **En phase préliminaire, sous forme d'une réunion d'information préalable, avant l'étude des incidences, pour prendre connaissance du projet et pouvoir influencer l'avant-projet en émettant des observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet à prendre en compte dans l'étude des incidences ainsi que présenter les alternatives techniques;**
2. En phase d'instruction de la demande de permis, après finalisation du projet et de son étude des incidences, lors de l'enquête publique en émettant son avis (positif ou négatif) en fonction du projet finalisé et de son étude des incidences

Commentaires de la diapositive:

Dans le cadre de la procédure d'obtention d'un permis d'urbanisme (voir diapositives suivantes), la participation du publique est possible à deux moments précis :

En phase préliminaire, sous forme d'une réunion d'information préalable, avant l'étude des incidences, pour prendre connaissance du projet et pouvoir influencer l'avant-projet en émettant des observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet à prendre en compte dans l'étude des incidences ainsi que présenter les alternatives techniques;

**Commentaires de la diapositive:**

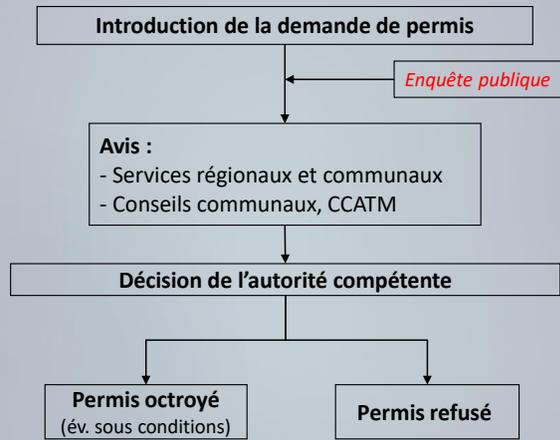
Dans le cadre de la réunion publique préalable, le public peut participer au développement de l'avant-projet en faisant part de ses observations ou/et points d'attention qu'il souhaiterait mettre en évidence. Il peut également faire part d'alternative technique

Dans le cadre de la procédure d'obtention d'un permis d'urbanisme (voir diapositives suivantes), la participation du public est possible à deux moments précis :

1. En phase préliminaire, sous forme d'une réunion d'information préalable, avant l'étude des incidences, pour prendre connaissance du projet et pouvoir influencer l'avant-projet en émettant des observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet à prendre en compte dans l'étude des incidences ainsi que présenter les alternatives techniques;
2. **En phase d'instruction de la demande de permis, après finalisation du projet et de son étude des incidences, lors de l'enquête publique en émettant son avis (positif ou négatif) en fonction du projet finalisé et de son étude des incidences**

Commentaires de la diapositive:

En phase d'instruction de la demande de permis, après finalisation du projet et de son étude des incidences, lors de l'enquête publique en émettant son avis (positif ou négatif) en fonction du projet finalisé et de son étude des incidences



Commentaires de la diapositive:

Après la demande de permis d'urbanisme, le projet est soumis à enquête publique durant laquelle le public peut faire part de ses réclamations ou/et observations

Table des matières

6

1. Objet de la réunion	DIA 07
2. Les acteurs	DIA 13
3. Contexte du projet	DIA 15
a. Plan RTE-T	
b. Plan Seine-Escaut (SE)	
c. Plan SE en Wallonie	
4. Description détaillée du projet	DIA 23
5. L'étude des incidences sur l'environnement	DIA 52
6. Conclusion	DIA 59
a. Modalités pour information (personne de contact)	
b. Modalités pour intervention du public	

Commentaires de la diapositive:

Voici la table des matières de la présente présentation.

- Tout d'abord, l'objet de la réunion sera décrit dont une localisation générale du site;
- Ensuite, une présentation des différents acteurs liés au projet sera effectuée;
- Dans la suite, une description du contexte du projet sera présenté au global et puis de manière local;
- Après, une description du projet de construction d'une nouvelle écluse de classe CEMT Va sera effectuée et accompagnée de quelques photomontages.
- Dans la suite, les objectifs et besoins de l'études des incidences sur l'environnement seront décrits.
- Pour conclure, les modalités de contact et d'intervention du public seront décrites.

Table des matières

7

1. Objet de la réunion	DIA 07
2. Les acteurs	DIA 13
3. Contexte du projet	DIA 15
a. Plan RTE-T	
b. Plan Seine-Escaut (SE)	
c. Plan SE en Wallonie	
4. Description détaillée du projet	DIA 23
5. L'étude des incidences sur l'environnement	DIA 52
6. Conclusion	DIA 59
a. Modalités pour information (personne de contact)	
b. Modalités pour intervention du public	

Commentaires de la diapositive:

Il est commencé par un explicatif de l'objet précis de cette réunion de même qu'une précision de la localisation du projet.

- ▶ Cette présentation a pour objectif :
 - ▶ de permettre au demandeur de présenter son projet ;
 - ▶ de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
 - ▶ de mettre en évidence et de permettre au public de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude des incidences sur l'environnement;
 - ▶ de présenter et de permettre au public de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Commentaires de la diapositive:

Conformément au Code wallon de l'Environnement, cette présentation vidéo a pour objectif :

- de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- de mettre en évidence et de permettre au public de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude des incidences sur l'environnement;
- de présenter et de permettre au public de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

1. Objet de la réunion

9

La situation du projet – Communes impactées :



Commentaires de la diapositive:

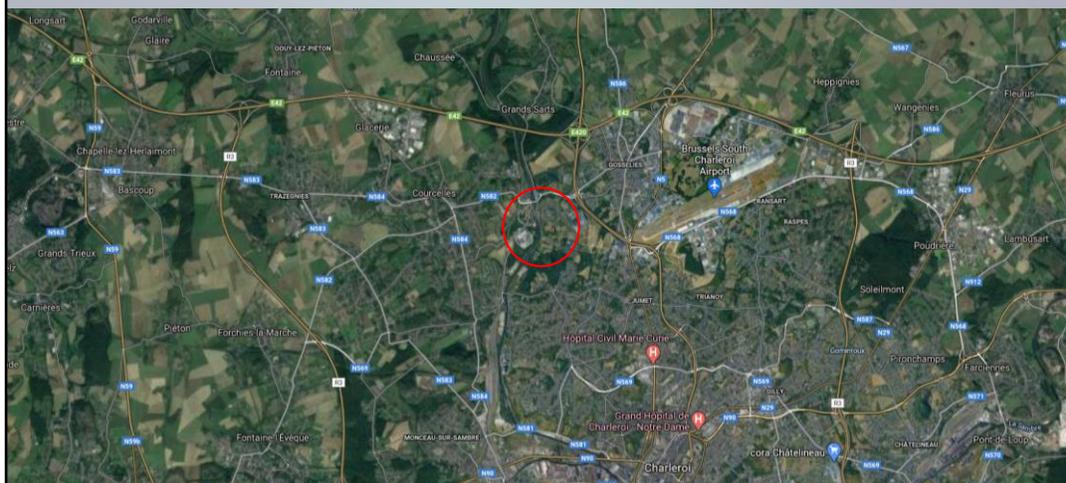
La vue ci-dessous correspond à une vue en plan générale du Hainaut permettant de localiser l'objet du projet (voir mise en évidence en rouge sur la carte) ainsi que les communes désignées comme susceptibles d'être impactées par le projet par le fonctionnaire délégué.

Il s'agit de la Ville de Charleroi et des communes de Courcelles et Pont-à-Celles.

1. Objet de la réunion

10

- ▶ La situation du projet:
 - ▶ Vue en plan générale



Commentaires de la diapositive:

La vue ci-dessous correspond à la vue en plan générale de la situation existante permettant de localiser l'objet du projet (voir mise en évidence en rouge sur la carte).

1. Objet de la réunion

11

- ▶ La situation du projet:
 - ▶ Vue en plan et localisation
 - ▶ Adresse : Canal Charleroi-Bruxelles - Rue de la Ferté à 6041 Gosselies



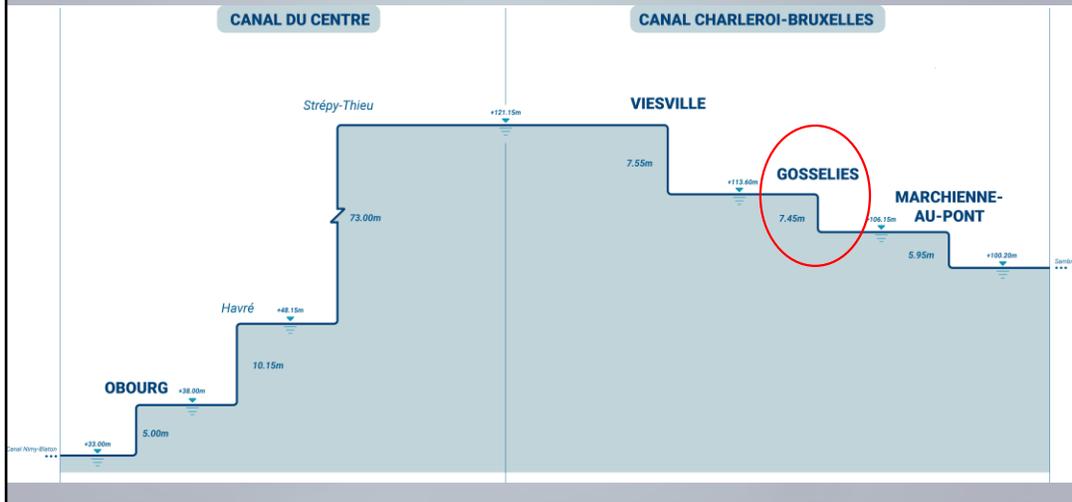
Commentaires de la diapositive:

La vue ci-dessous correspond à la vue en plan de la situation de l'emprise du projet. On y voit au centre l'écluse existante et à l'est l'espace utilisé pour la mise en place du projet. Afin de fixer la localisation, il est rappelé l'adresse du projet :
Canal Charleroi-Bruxelles - Rue de la Ferté à 6041 Gosselies

1. Objet de la réunion

12

- ▶ La situation du projet:
 - ▶ Profil en long du Canal Charleroi-Bruxelles.



Commentaires de la diapositive:

Dans la suite, il est rappelé que le site éclusier de Gosselies est situé sur le Canal Charleroi-Bruxelles dans le Hainaut. L'écluse de Gosselies fait partie d'une des 3 écluses situées sur le Canal Charleroi-Bruxelles entre la Sambre et l'embranchement avec le Canal du Centre. Les 2 autres font également partie du projet de mise à gabarit CEMT Va (Viesville et Marchienne-au-Pont).

Table des matières

13

1. Objet de la réunion	<i>DIA 07</i>
2. Les acteurs	<i>DIA 13</i>
3. Contexte du projet	<i>DIA 15</i>
a. Plan RTE-T	
b. Plan Seine-Escaut (SE)	
c. Plan SE en Wallonie	
4. Description détaillée du projet	<i>DIA 23</i>
5. L'étude des incidences sur l'environnement	<i>DIA 52</i>
6. Conclusion	<i>DIA 59</i>
a. Modalités pour information (personne de contact)	
b. Modalités pour intervention du public	

Commentaires de la diapositive:

Le point suivant correspond à une présentation des différents acteurs liés au projet;

2. Les acteurs

14



1. SPW – Pouvoir adjudicateur

Direction des Voies Hydrauliques de Charleroi
Direction des Etudes d'Ouvrages Hydrauliques
Direction des Etudes environnementales et paysagères

*O. Gilsoul, P. Coupienne, J. Chantry, O. Halliez
B. Noël, O. Bribosia
A. Gillet.*



2. Greisch et Tractebel – Auteurs de projet - Bureaux d'études des marchés Génie Civil et Electromécanique

*K. Dumoulin, M. Bonivers, D. Monfort.
P. Mahy, A. Krins.*



3. Aries Consultants - Auteur de l'Etude des Incidences sur l'Environnement

F. Halbardier, B. Altdorfer.

Commentaires de la diapositive:

Le pouvoir adjudicateur, le SPW, est représenté par la Direction des Voies Hydrauliques de Charleroi, de même que les Direction des Etudes d'Ouvrages Hydrauliques et Direction des Etudes environnementales et paysagères.

L'auteur de projet est composé de 2 bureaux d'études que sont :

- Le bureau d'études Greisch en charge du marché de Génie Civil.
- Tractebel Engie en charge du marché des équipements électromécaniques.

Le bureau d'études en charge de l'Etude des Incidences sur l'Environnement est Aries Consultants.

1. Objet de la réunion	DIA 07
2. Les acteurs	DIA 13
3. Contexte du projet	DIA 15
a. Plan RTE-T	
b. Plan Seine-Escaut (SE)	
c. Plan SE en Wallonie	
4. Description détaillée du projet	DIA 23
5. L'étude des incidences sur l'environnement	DIA 52
6. Conclusion	DIA 59
a. Modalités pour information (personne de contact)	
b. Modalités pour intervention du public	

Commentaires de la diapositive:

Le point suivant de la présentation reprend une description du contexte du projet de manière globale et puis de manière locale;

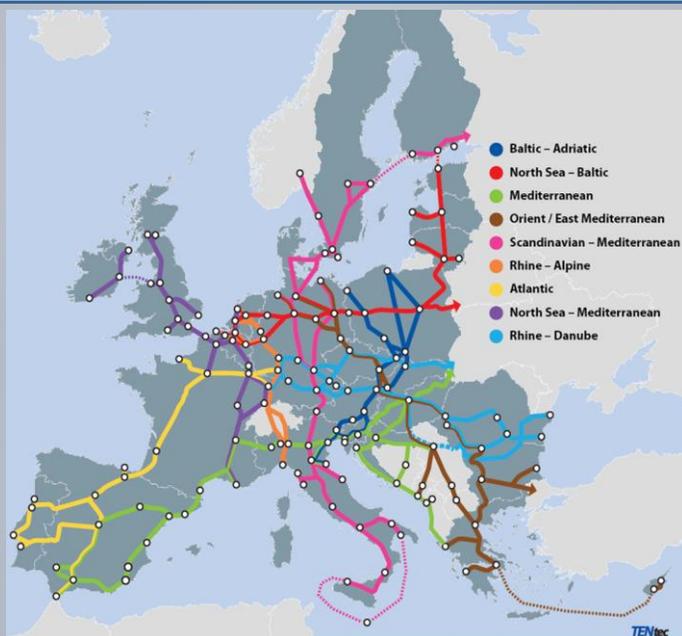
Le programme RTE-T (diapositive suivante) de l'Union européenne vise au développement d'un réseau de transport de marchandise et de voyageurs entre les différents pays en facilitant la connexion entre les réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux ainsi que les ports et les aéroports des Etats membres.

Le projet s'intègre dans le corridor de liaison Mer du Nord – Méditerranée.

Commentaires de la diapositive:

Le programme RTE-T (diapositive suivante) de l'Union européenne vise au développement d'un réseau de transport de marchandise et de voyageurs entre les différents pays en facilitant la connexion entre les réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux ainsi que les ports et les aéroports des Etats membres.

Le projet s'intègre dans le corridor de liaison Mer du Nord – Méditerranée.



Note: the nine TEN-T core network corridors are based on the CEF and TEN-T Regulations (1315/2013 & 1315/2013); they have been created as a coordination instrument to facilitate the completion of major parts of the core network of strategic importance.
Source: European Commission, Directorate-General for Mobility and Transport, TEN-Tec Information System

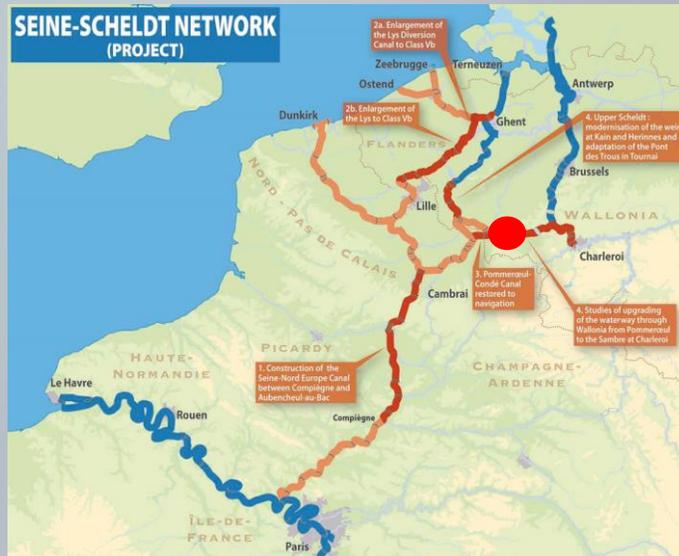
Commentaires de la diapositive:

Le corridor de liaison Mer du Nord – Méditerranée (violet) s'étend depuis le nord de la Grande-Bretagne et de l'Irlande jusqu'au sud de la France

3.b. Contexte du projet – La liaison fluviale Seine-Escaut

18

Dans le cadre du programme RTE-T, l'UE a retenu 30 projets prioritaires dont la liaison fluviale Seine-Escaut présentée conjointement par la France, la Flandre et la Wallonie.



Commentaires de la diapositive:

La liaison fluviale Seine-Escaut prévoit :

1. La construction d'un nouveau canal entre Compiègne et Aubencheuf-au-Bac dans le Nord de la France
2. L'élargissement de la Lys en France, Flandre et Wallonie
3. La restauration à la navigation du canal Pommeroeul – Condé
4. La modernisation de deux barrages sur l'Escaut et l'adaptation du Pont des Troux à Tournai
5. L'augmentation du gabarit des voies navigables entre Pommeroeul et la Sambre

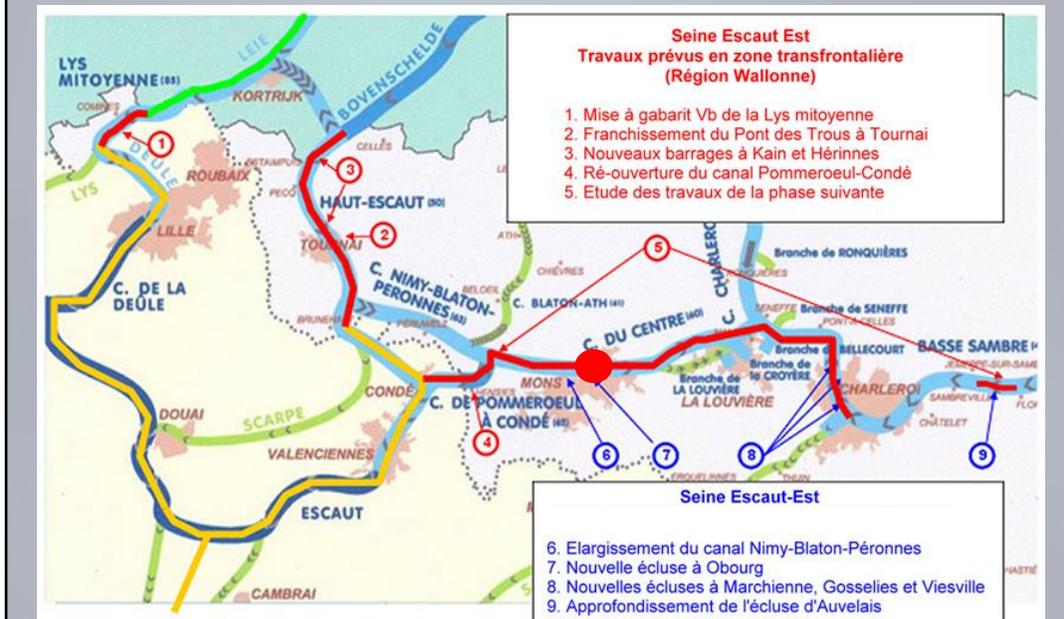
Plusieurs voies navigables en Wallonie sont concernées par le plan Seine-Escaut (voir diapositive suivante) :

- ▶ La Lys
- ▶ L'Escaut
- ▶ Le canal Pommeroeul-Condé
- ▶ Le canal Nimy-Blaton-Péronne
- ▶ Le canal du Centre
- ▶ Le canal Charleroi-Bruxelles
- ▶ La Sambre

Commentaires de la diapositive:

Plusieurs voies navigables en Wallonie sont concernées par le plan Seine-Escaut (voir diapositive suivante) :

- La Lys
- L'Escaut
- Le canal Pommeroeul-Condé
- Le canal Nimy-Blaton-Péronne
- Le canal du Centre
- Le canal Charleroi-Bruxelles
- La Sambre



Commentaires de la diapositive:

Le plan Seine-Escaut en Wallonie comprend :

1. L'élargissement de la Lys à Comines (en cours)
2. L'adaptation du Pont-des-Trous à Tournai (en cours)
3. La modernisation de deux barrages sur l'Escaut à Kain et Hérinnes (réalisé)
4. La réouverture du canal Pommeroeul – Condé
5. L'élargissement du canal Nimy-Blaton-Péronnes
6. Une nouvelle écluse à Obourg (Mons - canal du Centre)
7. Une nouvelle écluse à Viesville (Pont-à-Celles), Gosselies et Marchienne-au-Pont (Charleroi) (canal Charleroi-Bruxelles)
8. Approfondissement de l'écluse d'Auvelais

3.c. Contexte du projet - Plan Seine-Escaut en Wallonie

21

Le Plan Seine-Escaut en Wallonie vise à porter les voies navigables concernées à :

- ▶ Un gabarit de navigation de classe Vb () pour la Lys
- ▶ Un gabarit de navigation de classe Va () pour les autres voies navigables
 - Classe Vb : bateaux automoteurs ou convois de maximum 185 m de long x 11,40 m de large, avec un enfoncement autorisé de 3,50 m
 - Classe Va : bateaux automoteurs ou convois de maximum 110 m de long x 11,40 m de large, avec un enfoncement autorisé de 2,50 m

Commentaires de la diapositive:

Le Plan Seine-Escaut en Wallonie vise à porter les voies navigables concernées à :

Un gabarit de navigation de classe Vb () pour la Lys

Un gabarit de navigation de classe Va () pour les autres voies navigables

Classe Vb : bateaux automoteurs ou convois de maximum 185 m de long x 11,40 m de large, avec un enfoncement autorisé de 3,50 m

Classe Va : bateaux automoteurs ou convois de maximum 110 m de long x 11,40 m de large, avec un enfoncement autorisé de 2,50 m

Le programme Seine-Escaut a fait l'objet d'une évaluation des incidences des plans et programmes sur l'environnement comprenant :

- ▶ Un rapport sur les incidences environnementales
- ▶ Une déclaration environnementale.

Le plan a été adopté par Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juillet 2012

Ces documents sont disponibles sur :

- ▶ http://voies-hydrauliques.wallonie.be/opencms/opencms/fr/infos/SeineEscaut/enquete_publicue/index.html

Commentaires de la diapositive:

Le programme Seine-Escaut a fait l'objet d'une évaluation des incidences des plans et programmes sur l'environnement comprenant :

Un rapport sur les incidences environnementales

Une déclaration environnementale.

Le plan a été adopté par Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juillet 2012

Ces documents sont disponibles sur :

[http://voies-](http://voies-hydrauliques.wallonie.be/opencms/opencms/fr/infos/SeineEscaut/enquete_publicue/index.html)

[hydrauliques.wallonie.be/opencms/opencms/fr/infos/SeineEscaut/enquete_publicue/index.html](http://voies-hydrauliques.wallonie.be/opencms/opencms/fr/infos/SeineEscaut/enquete_publicue/index.html)

1. Objet de la réunion	DIA 07
2. Les acteurs	DIA 13
3. Contexte du projet	DIA 15
a. Plan RTE-T	
b. Plan Seine-Escaut (SE)	
c. Plan SE en Wallonie	
4. Description détaillée du projet	DIA 23
5. L'étude des incidences sur l'environnement	DIA 52
6. Conclusion	DIA 59
a. Modalités pour information (personne de contact)	
b. Modalités pour intervention du public	

Commentaires de la diapositive:

Dans la suite, il est discuté du projet en détail de même que de l'historique lié au site éclusier de Gosselies.

Les points principaux abordés concernent:

- Aspects historiques du site existant;
- Description générale du projet;
- Continuité des cheminements et voiries existantes;
- Aménagements paysagers;
- Structures et phasages;
- Analyse de la gestion des terres (évacuation et législation);
- Illustration de quelques rendus et photomontages réalisés.

4.1. Projet – Historique

24

La situation historique du Canal Charleroi-Bruxelles :

- Canal au gabarit de **70 Tonnes**
- Année **1830**
- Largeur/tirant d'eau : 6m/1.8m
- **55 écluses** sur l'ensemble.



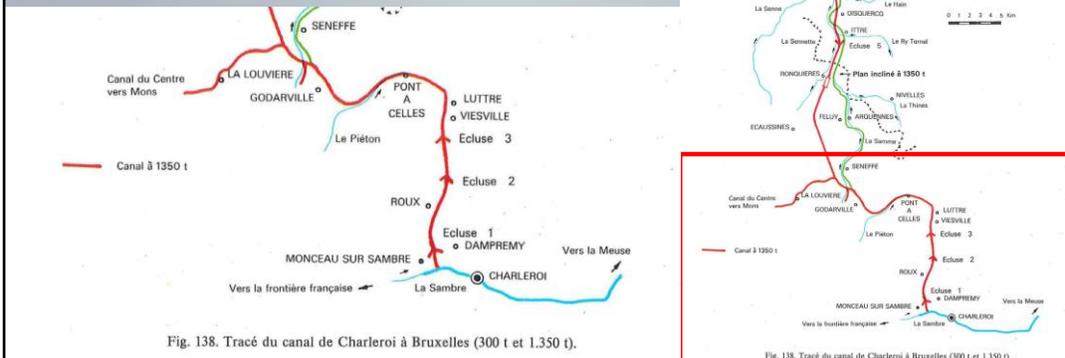
Commentaires de la diapositive:

D'un point de vue historique, un premier canal reliant Charleroi à Bruxelles a été construit dans les années 1830. Ce dernier, d'une largeur de 6mètres pour un tirant d'eau de minimum 1.8m, présentait un gabarit pour des bateaux de 70 Tonnes. Sur l'ensemble du linéaire, il était nécessaire de franchir 55 écluses.

Les cartes illustrées sur la diapositive permettent de visualiser l'ensemble du tracé avec un zoom sur la zone qui nous intéresse du côté de Charleroi.

La situation historique du Canal Charleroi-Bruxelles :

- Canal au gabarit de **1350 Tonnes**
- Année **1950**
- Largeur/tirant d'eau : Variable/3m
- **10 écluses** sur l'ensemble + Un plan incliné à Ronquières.



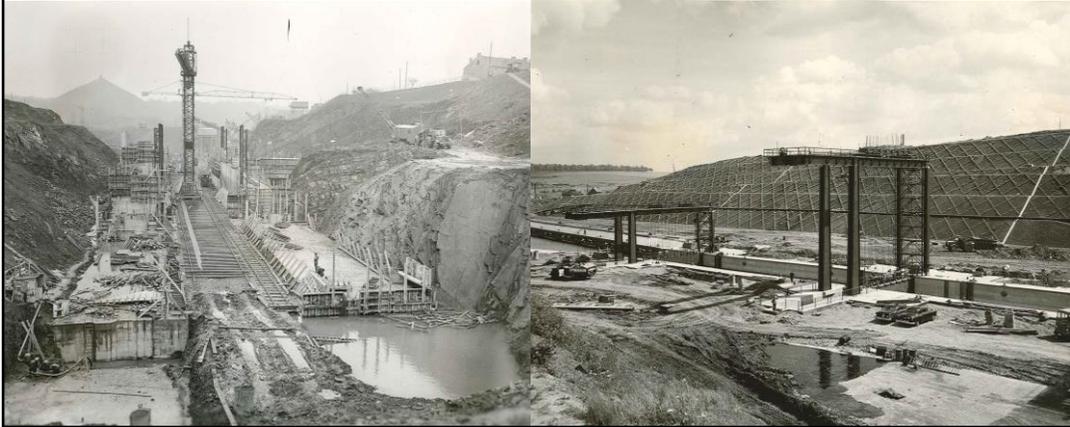
Commentaires de la diapositive:

Enfin, dans les années 1950, une seconde mise à gabarit du canal existant a été entreprise en vue de permettre le passage de bateaux de 1350 Tonnes (classe CEMT IV). Ces travaux ont permis également de réduire le nombre d'écluses de 38 à 10 sur l'ensemble du tracé avec la présence d'un plan incliné à Ronquières.

Les cartes illustrées sur la diapositive permettent de visualiser l'ensemble du tracé avec un zoom sur la zone qui nous intéresse du côté de Charleroi. On constate d'ailleurs que le tracé a fortement évolué entre le canal de 300 To et celui de 1350 To. En effet, une rectification du tracé d'ensemble a été nécessaire afin de permettre le passage des bateaux de classe IV.

L'écluse existante :

- Gabarit classe CEMT IV (1350To).
- 11.5m x 85.8m avec une chute de 7.45 mètres.
- Construction dans les années 1955 en parallèle de la mise à gabarit du Canal Charleroi-Bruxelles



Commentaires de la diapositive:

L'écluse existante de dimension 11.5mx85.8m ne présente pas le gabarit permettant le passage de bateau de 110 mètres de long de la classe Va. Cette écluse a été construite dans les années 55 en parallèle de la mise à gabarit IV (1350 To) du Canal Charleroi-Bruxelles.

Les photos historiques suivantes illustre la construction de l'écluse ainsi que le contexte présent.

L'écluse existante :

- Gabarit classe CEMT IV (1350To).
- 11.5m x 85.8m avec une chute de 7.45 mètres.
- Construction dans les années 1955 en parallèle de la mise à gabarit du Canal Charleroi-Bruxelles

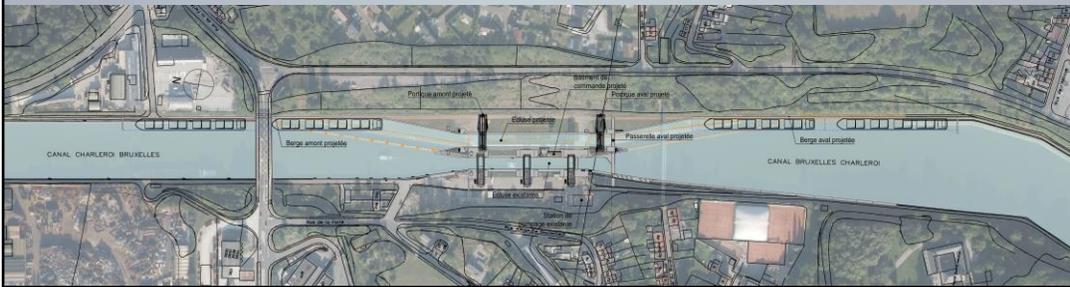


Commentaires de la diapositive:

Il est repris ensuite une vue en plan mettant en évidence les ouvrages existants (écluse, station de pompage, estacade ou encore bâtiment de commande existant).

Le projet s'articule autour de la réalisation de:

- Nouvelle écluse de 12.5m x 112.5m;
- Bâtiment de commande implanté entre les 2 écluses;
- Portes à déplacement latéral nécessitant un portique émergeant du plateau éclusier;
- Berges amont et aval permettant le garage des bateaux;
- Renouvellement du permis d'environnement d'une centrale hydroélectrique.



Commentaires de la diapositive:

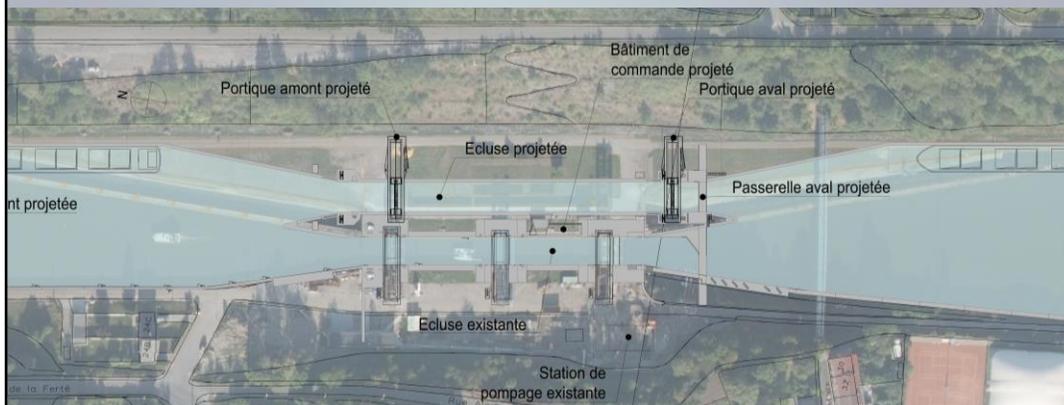
Le projet s'articule autour de la réalisation :

- D'une nouvelle écluse de 12.5m x 112.5m;
- D'un nouveau bâtiment de commande implanté entre les 2 écluses;
- De portes à déplacement latéral nécessitant un portique émergeant du plateau éclusier;
- De nouvelles berges amont et aval permettant le garage des bateaux. Il est mis en œuvre 2 garages du côté amont et 2 garages du côté aval (dans le cadre du projet).
- Renouvellement du permis d'environnement d'une centrale hydroélectrique.

La figure ci-dessous reprend l'emprise du projet sur une vue en plan.

Le projet s'articule autour de la réalisation:

- Nouvelle écluse de 12.5m x 112.5m;
- Bâtiment de commande implanté entre les 2 écluses;
- Portes à déplacement latéral nécessitant un portique émergeant du plateau éclusier;

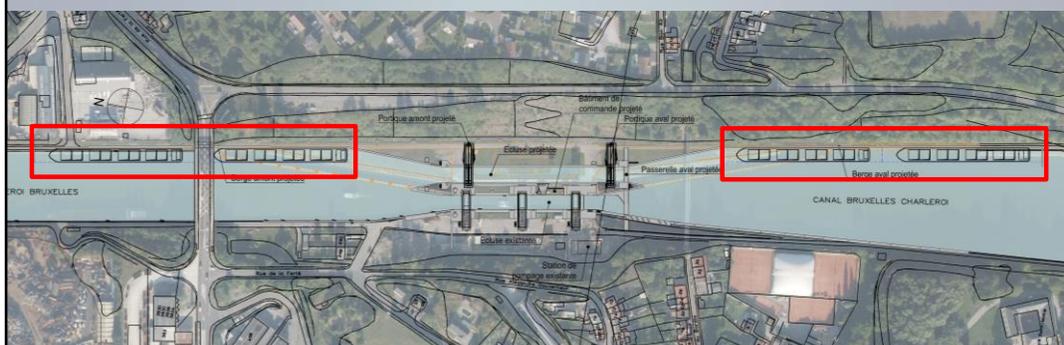


Commentaires de la diapositive:

En zoomant sur la zone relative de l'écluse, on peut visualiser sur la figure ci-dessous l'emprise et l'implantation du projet d'écluse par rapport au site éclusier existant.

Le projet s'articule autour de la réalisation de:

- Berges amont et aval permettant le garage des bateaux (2 du côté amont et 2 du côté aval – voir mise en évidence ci-dessous)



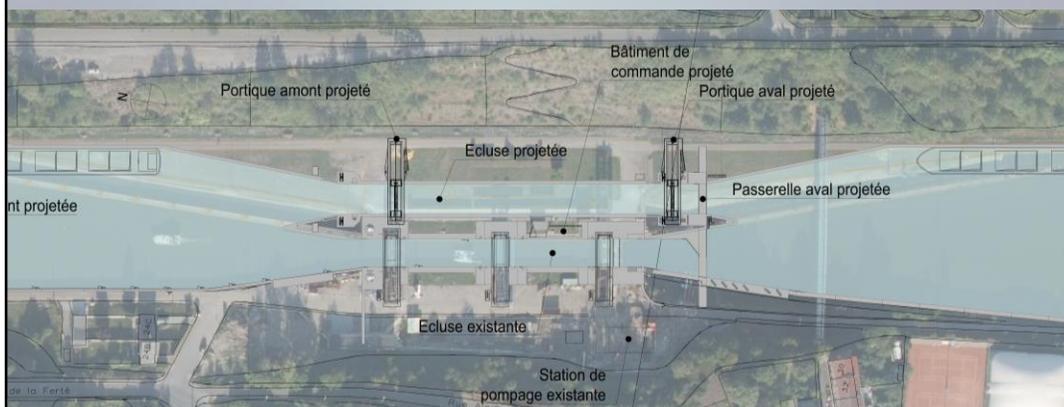
Commentaires de la diapositive:

Le projet s'articule autour de la réalisation de:

- De nouvelles berges amont et aval permettant le garage des bateaux. Il est mis en œuvre 2 garages du côté amont et 2 garages du côté aval (dans le cadre du projet).

Le projet s'articule autour de la réalisation de:

- Renouvellement du permis d'environnement d'une centrale hydroélectrique.



Commentaires de la diapositive:

Le projet s'articule autour de la réalisation de:

- Renouvellement du permis d'environnement d'une centrale hydroélectrique. Il est insisté sur le fait qu'il s'agit d'une demande purement administrative sans modification des installations existantes récemment rénovées.

Synoptique et position des rendus et vues :



Commentaires de la diapositive:

Dans la suite, il est repris un premier photomontage illustrant le projet et son emprise. Ce plan reprend l'implantation de ce rendu 3D réalisé qui permet de visualiser les ouvrages de l'écluse projetée de manière générale ainsi que les aménagements imaginés.

Vue vers l'amont existante



Commentaires de la diapositive:

Cette illustration reprend la situation existante en vue aérienne vers l'amont depuis l'aval.

Vue vers l'amont projetée



Commentaires de la diapositive:

Cette illustration reprend quant à elle la situation projetée en vue vers l'amont reprenant également les aménagements réalisés et imaginés sur le site éclusier et ses abords proches.

Attention que le rendus 3D ici reprennent les portiques existants sur base d'une modélisation (et non issus de la photographie). Suite à cette modélisation, une couleur sensiblement identique à l'existant a été placée et il n'est pas question d'une modification de cette couleur dans le cadre du projet.

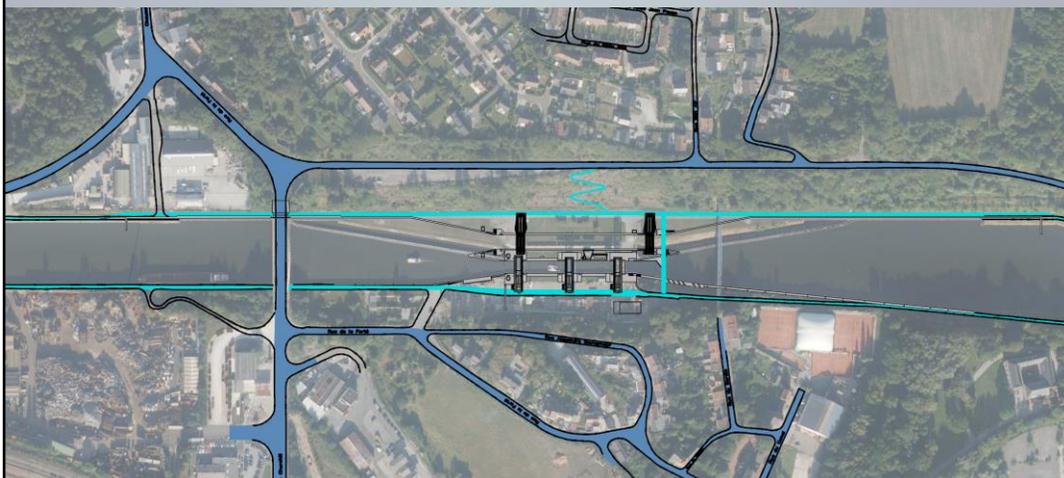
Voiries : Situation existante :



Commentaires de la diapositive:

La figure présentée illustre les tracés des différentes voiries présentes sur l’emprise du projet dans la situation existante. En bleu ciel est représenté l’ensemble des modes doux (Ravel et halage) tandis qu’en bleu plus foncé sont représentées les voiries et nationales.

Voiries : Situation projetée :

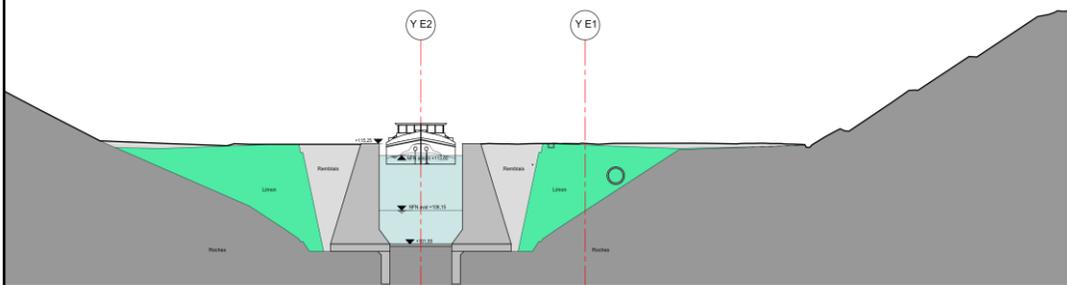


Commentaires de la diapositive:

La figure présentée illustre les tracés des différentes voiries présentes sur l’emprise du projet dans la situation projetée. Le code couleur reste identique et permet d’identifier les différences. Il est mis en évidence peu d’impact sur les voiries et Ravel. Il est mis en place une rectification du tracé en rive projetée de par la construction des ouvrages (portiques notamment). De même, la création d’une nouvelle passerelle à l’aval des écluses est nécessaire afin de permettre la traversée du site (traversée technique et Ravel).

Les coupes suivantes montrent :

- Le phasage de construction défini en coupe type.
- La position de l'écluse projetée par rapport à l'existante.
- Les différentes couches de sol présentes et les niveaux d'eau dans le canal.



Commentaires de la diapositive:

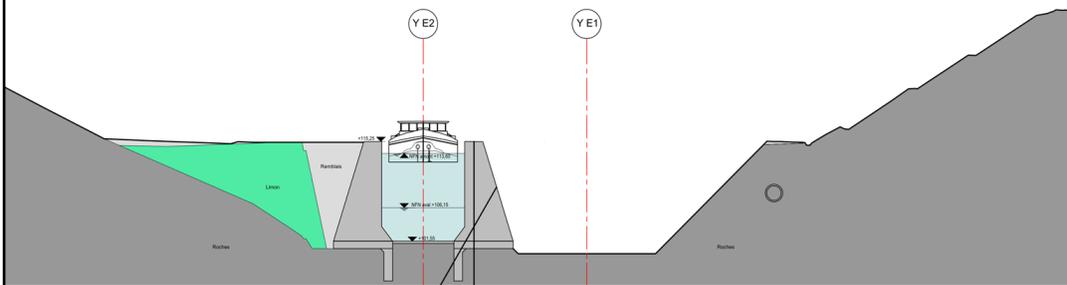
Il est mis en évidence dans cette partie la coupe type au niveau de l'écluse existante et de l'écluse projetée et le phasage de construction imaginé. Cette première diapositive concernant nous permet de mettre en évidence l'écluse existante, les niveaux d'eau (+106.15m à l'aval, +113.60m du côté amont – ce qui donne une chute de 7.45mètres). Cette coupe nous permet enfin de définir les différentes couches de sol présentes au niveau de ce site éclusier.

Il est en effet mis en évidence la présence d'une couche de roche schisteuse (avec la présence de banc de grès localement) au global. Localement, proche de l'écluse, des couches de remblais et d'argile limoneuse ont été constatées sur base des essais de sol réalisés.

Il est de plus ajouté la forte imperméabilité de la couche de roche.

Les coupes suivantes montrent :

- Le phasage de construction défini en coupe type.
- La position de l'écluse projetée par rapport à l'existante.
- Les différentes couches de sol présentes et les niveaux d'eau dans le canal.



Commentaires de la diapositive:

Cette deuxième diapositive nous permet d'illustrer le principe de construction imaginé pour la nouvelle écluse. En effet, la nouvelle écluse est construite contre l'écluse existante ce qui nécessite la mise en place de mesures de stabilisation de l'écluse existante (qui sera conservée et dont le trafic sera maintenu).

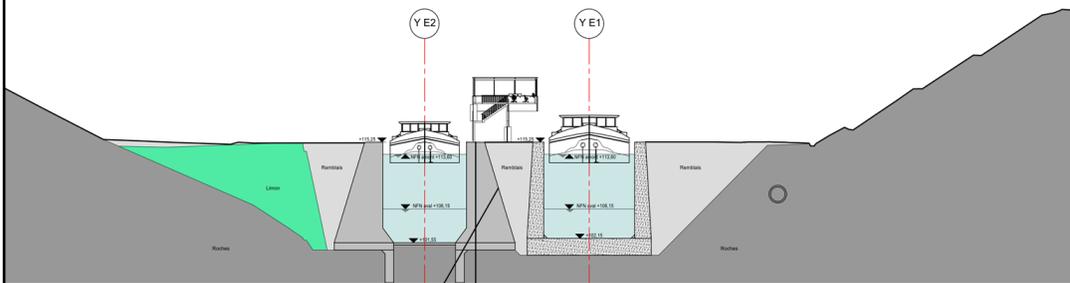
De l'autre côté, la colline existante fera également l'objet d'une attention particulière de par les terrassements effectués en pied (mesures de stabilisation et confortement).

4.4. Projet – Structures et phasage

40

Les coupes suivantes montrent :

- Le phasage de construction défini en coupe type.
- La position de l'écluse projetée par rapport à l'existante.
- Les différentes couches de sol présentes et les niveaux d'eau dans le canal.



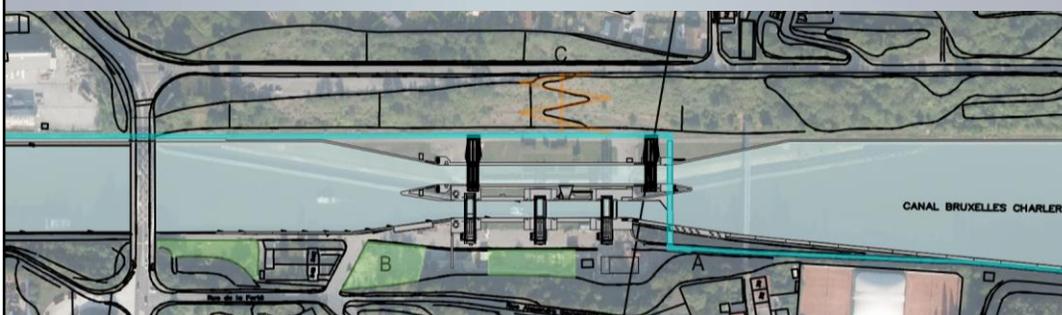
Commentaires de la diapositive:

Enfin, après avoir réalisé la fouille ouverte, il est possible de construire la nouvelle écluse. Il est à noter la faible différence dans la dimension en coupe entre l'écluse existante et l'écluse projetée. En effet, l'écluse existante présente une largeur de 11.5 mètres tandis que le projet prévoit une largeur de 12.5mètres. C'est dans la longueur qu'une différence majeure s'effectue (112.5m contre 85.8m). Dans la conception de l'écluse, une structure en U monolithique est imaginée.

Ensuite, cette dernière illustration du phasage nous permet d'illustrer la position de l'écluse projetée mais également du bâtiment de commande projeté situé au centre des deux écluses. Ce bâtiment sera réalisé sur 2 niveaux avec la salle de commande située à l'étage supérieur afin de profiter d'une vue panoramique. De même, afin de garantir la circulation sur l'île centrale, la salle de commande est légèrement en porte-à-faux.

Le projet prévoit également des aménagements paysagers permettant une intégration optimum dans le site existant:

- A) Mise en œuvre de la continuité du Ravel au niveau du site éclusier (avec traversée du site).
- B) Plantation de la friche + aire de pique-nique avec plan explicatif du fonctionnement des écluses
- C) Rectification du chemin piétons d'accès sur le plateau éclusier + mise en place d'un escalier.



Commentaires de la diapositive:

Le projet prévoit également des aménagements paysagers permettant une intégration optimum dans le site existant:

A) Mise en œuvre de la continuité du Ravel au niveau du site éclusier (avec traversée du site).

Le tracé du Ravel change de rive au niveau de l'écluse de Gosselies. Une attention particulière est dès lors portée pour assurer la continuité de ce Ravel via la mise en place d'une traversée (via la passerelle).

B) Plantation de la friche + aire de pique-nique avec plan explicatif du fonctionnement des écluses

A l'Ouest de l'écluse existante et à l'amont, les quelques zones en friche seraient réaménagées via la mise en place de plantations et une aire de pique-nique.

C) Rectification du chemin piétons d'accès sur le plateau éclusier + mise en place d'un escalier.

Enfin, au niveau de l'accès piétons existant sur le flanc de la colline, il est imaginé un aménagement de ce chemin via la rectification du tracé afin d'en réduire la pente. Cela correspond à un travail à effectuer dans la colline. En complément de ce point, la mise en place d'un escalier perpendiculaire à l'axe du canal est imaginée.

Le projet a également pour ambition de favoriser une gestion intégrée de l'environnement aux alentours du site:

- Favoriser les transports d'évacuation des terres par bateaux;
- Assurer la continuité des modes doux;
- Favoriser l'infiltration des eaux sur les surfaces (limiter les surfaces revêtues);

Commentaires de la diapositive:

Le projet a également pour ambition de favoriser une gestion intégrée de l'environnement aux alentours du site:

- Favoriser les transports d'évacuation des terres par bateaux;
- Assurer la continuité des modes doux;
- Favoriser l'infiltration des eaux sur les surfaces (limiter les surfaces revêtues);

Gestion de l'évacuation des terres :

- La méthodologie imaginée dans le cadre de ce projet consiste à réaliser une première caractérisation permettant de déterminer de manière 'globale' l'état de pollution des terres. Cette dernière sera suivie d'une seconde plus exhaustive permettant in fine d'obtenir un RQT (Rapport de Qualité des Terres) complet à intégrer aux documents de marché en vue d'une passation de marché.
- De l'ordre de 130.000 m³ de terre à évacuer.
- Gestion suivant le nouveau décret sol (et Walterre).

Une liste de parcelles est en cours de recherche en vue de procéder à cette évacuation. Cette liste sera définie lors de la demande de Permis reprenant :

- Le volume pouvant être accueilli par chaque parcelle.
- Les plans reprenant la géométrie du remblai.
- L'aménagement paysager, écologique ou/et social des remblais.

Commentaires de la diapositive:

Il est enfin discuté de la gestion des terres et de leur évacuation :

La méthodologie imaginée dans le cadre de ce projet consiste à réaliser une première caractérisation permettant de déterminer de manière 'globale' l'état de pollution des terres. Cette dernière sera suivie d'une seconde plus exhaustive permettant in fine d'obtenir un RQT (Rapport de Qualité des Terres) complet à intégrer aux documents de marché en vue d'une passation de marché.

Il est mis en évidence des volumes assez importants de terre à évacuer : de l'ordre de 130.000m³ de terre.

Cette évacuation et gestion suivent le nouveau décret sol entré en vigueur récemment (et Walterre).

Une liste de parcelles est en cours de recherche en vue de procéder à cette évacuation. Cette liste sera définie lors de la demande de Permis reprenant :

- Le volume pouvant être accueilli par chaque parcelle.
- Les plans reprenant la géométrie du remblai.
- L'aménagement paysager, écologique ou/et social des remblais.

Synoptique et position des rendus et vues :



Commentaires de la diapositive:

Ce plan reprend l'implantation des rendus réalisés dans le cadre de cette présentation. Ces rendus permettent de visualiser les ouvrages de l'écluse projetée de même que l'intégration dans son environnement.



Commentaires de la diapositive:

Une première vue est réalisée depuis la colline existante en regardant vers l'écluse existante. Cette photo montre la situation existante.



Commentaires de la diapositive:

Une première vue est réalisée depuis la colline existante en regardant vers l'écluse existante. Cette photo montre la situation projetée avec la mise en évidence du poste de commande entre les deux écluses de même que les portiques de suspenste des portes. Attention que le rendus 3D ici reprennent les portiques existants sur base d'une modélisation (et non issus de la photographie). Suite à cette modélisation, une couleur sensiblement identique à l'existant a été placée et il n'est pas question d'une modification de cette couleur dans le cadre du projet.



Commentaires de la diapositive:

Une seconde vue est réalisée depuis le Ravel en rive gauche amont en regardant vers l'aval. Cette photo montre la situation existante. On y voit en premier plan l'estacade amont existante.



Commentaires de la diapositive:

Une seconde vue est réalisée depuis le Ravel en rive gauche amont en regardant vers l'aval. Cette photo montre la situation projetée. On y voit la nouvelle berge ainsi que les portiques projetés.

Attention que le rendus 3D ici reprennent les portiques existants sur base d'une modélisation (et non issus de la photographie). Suite à cette modélisation, une couleur sensiblement identique à l'existant a été placée et il n'est pas question d'une modification de cette couleur dans le cadre du projet.



Commentaires de la diapositive:

Une troisième vue est réalisée depuis le plateau éclusier en pied de la colline existante en regardant vers l'amont. Cette photo montre la situation existante.

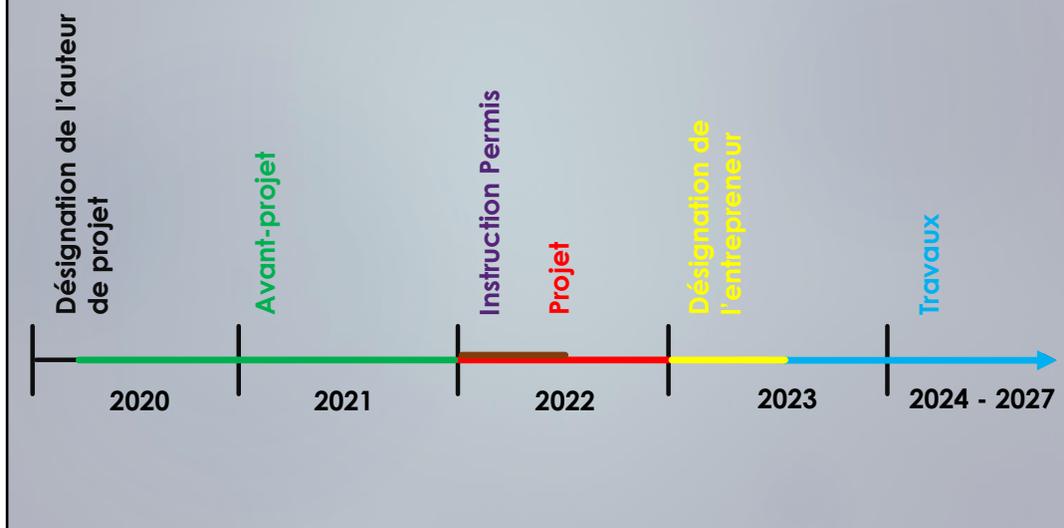


Commentaires de la diapositive:

Une troisième vue est réalisée depuis le plateau éclusier en pied de la colline existante en regardant vers l'amont. Cette photo montre la situation projetée avec la mise en évidence du portique amont.

Attention que le rendu 3D ici reprennent les portiques existants sur base d'une modélisation (et non issus de la photographie). Suite à cette modélisation, une couleur sensiblement identique à l'existant a été placée et il n'est pas question d'une modification de cette couleur dans le cadre du projet.

Ci-dessous une ligne du temps des grandes étapes du projet:



Commentaires de la diapositive:

Cette ligne du temps reprend la planification associée à ce projet de construction d'une nouvelle écluse au niveau du site éclusier de Gosselies. Il est mis en évidence un démarrage des études à partir de mars 2020. L'instruction du permis est quant à elle prévue pour fin 2021 avec un démarrage de la phase Projet en parallèle pendant un an. Ensuite, le début des travaux est prévu pour mi-2023 pendant une durée de plus ou moins 3ans.

1. Objet de la réunion	DIA 07
2. Les acteurs	DIA 13
3. Contexte du projet	DIA 15
a. Plan RTE-T	
b. Plan Seine-Escaut (SE)	
c. Plan SE en Wallonie	
4. Description détaillée du projet	DIA 23
5. L'étude des incidences sur l'environnement	DIA 52
6. Conclusion	DIA 59
a. Modalités pour information (personne de contact)	
b. Modalités pour intervention du public	

Commentaires de la diapositive:

Le point suivant correspond à une présentation des objectifs et besoins de l'étude des incidences sur l'environnement.

Présentation du bureau d'études



Rue des Combattants 96
1301 Bierges
010 430 110

Rue Royale 55
1000 Bruxelles
02 655 86 50

www.ariesconsultants.be
info@ariesconsultants.be

- Une **quarantaine de collaborateurs scientifiques** permanents spécialisés dans les différents domaines de l'environnement.
- Bureau d'études **indépendant** fondé en 1989.
- **Agréé** par la Direction Générale Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGO3).



53

Commentaires de la diapositive:

ARIES Consultants est un bureau d'études indépendant spécialisé en environnement, désigné par le SPW pour prendre en charge la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement.

Le bureau est constitué d'une quarantaine d'experts spécialisés dans les différents domaines de l'environnement qui seront abordés dans l'étude.

La réalisation d'études d'incidences nécessite d'être agréé par la Région wallonne, ce qui est le cas d'ARIES.

Quand faut-il une étude d'incidences sur l'environnement ?

Code de l'environnement :

Article D.62. § 1er « Toute demande de permis comporte soit une notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, soit une étude d'incidences sur l'environnement. »

Art. D.64. § 2. « Le Gouvernement arrête la liste des projets qui, en raison de leur nature, de leurs dimensions ou de leur localisation, sont soumis à l'évaluation des incidences sur l'environnement, compte tenu des critères de sélection pertinents visés à l'annexe III. »

→ Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002

(Annexe 1: Liste des projets soumis à EIE et des installations et activités classées)

- ✓ 61.20.02 Construction de voies navigables, ouvrages de canalisation et de régularisation des cours d'eau permettant l'accès des bateaux de plus de 300 t

Commentaires de la diapositive:

La réalisation d'une évaluation environnementale est imposée dans le cadre de toutes les demandes de permis.

Le Code de l'environnement prévoit deux types d'évaluations : les notices d'incidences sur l'environnement, pour les projets d'impacts limités et les études d'incidences pour les projets d'impacts significatifs.

Le même Code prévoit qu'une série de projets qui *en raison de leur nature, de leurs dimensions ou de leur localisation*, sont d'office soumis à l'évaluation des incidences sur l'environnement.

En l'occurrence, le projet ici étudié est repris dans cette liste au travers la rubrique: *61.20.02 Construction de voies navigables, ouvrages de canalisation et de régularisation des cours d'eau permettant l'accès des bateaux de plus de 300 t*

L'Etude d'incidences sur l'environnement

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE D'INCIDENCES

- **Objectifs** de l'étude d'incidences :
 - > Analyser scientifiquement les **effets du projet sur l'environnement** et le cadre de vie.
 - > Proposer des **recommandations** et **alternatives** pour supprimer, réduire ou compenser les incidences du projet.

- **L'étude d'incidences** est un :
 - > **Outil d'orientation du projet** dans son intégration environnementale.
 - > **Outil d'information** pour le public.
 - > **Outil d'aide à la décision** pour les autorités.

Commentaires de la diapositive:

Objectifs de l'étude d'incidences :

- Analyser scientifiquement les effets du projet sur l'environnement et le cadre de vie.

- Proposer des recommandations et alternatives pour supprimer, réduire ou compenser les incidences du projet.

L'étude d'incidences est un :

- Outil d'orientation du projet dans son intégration environnementale.

- Outil d'information pour le public.

- Outil d'aide à la décision pour les autorités.

L'Etude d'incidences sur l'environnement

CONTENU DE L'ÉTUDE D'INCIDENCES

- **Contenu** de l'étude d'incidences :
 - > Description de la situation existante, y compris le cadre réglementaire
 - > Description du projet
 - > Analyse des incidences du projet
 - > Conclusions et réponses aux questions des riverains
- **Documents** constituant l'étude d'incidences :
 - > Rapport final
 - > Annexes techniques
 - > Cartographie
 - > Résumé non technique (RNT)

Commentaires de la diapositive:

Au niveau du contenu, l'EIE est basée sur une approche en quatre temps :

Premièrement la description de la situation existante, ensuite l'analyse du projet et de ses composantes et enfin, suite à la confrontation de la situation existante et des éléments du projet, l'identification des incidences du projet. L'étude est en outre clôturée par une conclusion et la synthèse des réponses aux questions et observations que les riverains auront formulées lors de la RIP ou consécutivement à celle-ci.

Nous sommes en effet légalement obligés d'intégrer les remarques et observations formulées par les riverains et autorités et d'y répondre dans l'étude. Ces réponses se trouveront dans le corps de texte de l'étude et au sein d'un tableau de synthèse à la fin de celle-ci.

Au niveau de la forme, il est intéressant de savoir qu'une étude d'incidences est composée de plusieurs documents et que celle-ci peut être relativement conséquente.

Vous trouverez donc dans le dossier :

- Le rapport d'étude qui comprend la base de l'étude d'incidences.
- Les documents annexes pour ceux qui souhaitent aller plus dans le détail et approfondir certaines questions. Vous y trouverez notamment les études de références et sources/méthodes et hypothèses de travail.
- Le résumé non technique, très intéressant pour ceux qui n'ont soit pas le temps, soit qui ne se sentent pas à l'aise avec certaines analyses scientifiques/techniques. Ce résumé est une obligation légale et a pour objectif que tout à chacun puisse comprendre le projet et les enjeux/incidences de celui-ci, sans disposer de bagage technique ou scientifique particulier.

L'Etude d'incidences sur l'environnement

THÉMATIQUES ANALYSÉES

▪ Impacts sur le milieu physique

➤ Le sol

Risque de pollution/gestion de potentielles pollutions présentes, stabilité des constructions projetées et existantes, et eaux souterraines

➤ L'eau

Gestion des eaux pluviales, gestion des eaux usées et impacts sur les eaux de surface, aléa d'inondation

➤ La qualité de l'air

Rejets gazeux spécifiques (gaz de combustion, ventilation...), poussières

▪ Impacts sur le milieu naturel

➤ La faune et la flore

Impacts sur site Natura 2000, espèces protégées, milieux naturels, analyse des aménagements extérieurs

➤ Le paysage

Intégration dans le paysage (photomontages), relations avec le voisinage

Commentaires de la diapositive:

Au niveau des thématiques analysées, je vais passer en revue avec vous les principaux sujets abordés ainsi que des exemples de questions et analyses qui seront effectuées :

➤ Le sol

Les questions et sujets abordés concerneront : Risque de pollution/gestion de potentielles pollutions présentes et eaux souterraines.

➤ La faune et la flore

Les questions et sujets abordés concerneront : Impacts sur la biodiversité, le site Natura 2000, les impacts éventuels sur les espèces protégées, l'analyse de la qualité des aménagements prévus.

➤ L'eau

Les questions et sujets abordés concerneront : Gestion des eaux pluviales, gestion des eaux usées/industrielles, aléa d'inondation.

➤ La qualité de l'air

Les questions et sujets abordés concerneront : Rejets gazeux spécifiques (gaz de combustion, ventilation...), émissions de poussières.

➤ Le paysage

Les questions et sujets abordés concerneront : L'intégration paysagère du projet et relations avec le voisinage.

L'Etude d'incidences sur l'environnement

THÉMATIQUES ANALYSÉES

▪ Impacts sur le milieu humain

➤ La **mobilité**

Flux (bateaux et véhicules), qualité des infrastructures et sécurité des déplacements (piétons, voitures, bateaux)

➤ Le **bruit** et les **vibrations**

Sources de bruit, respect des normes, impacts

➤ **L'énergie**

Niveaux de performances énergétiques des bâtiments, analyse des énergies utilisées

➤ **L'urbanisme, le cadre bâti, le patrimoine**

Gabarits, traitement architectural, structure de l'espace public, respect du cadre réglementaire

➤ Les **aspects socio-économiques**

Impact socio-économique, intégration dans le voisinage, emploi, ...

+ **Chantier**

Commentaires de la diapositive:

➤ En matière de **mobilité**

Les questions et sujets abordés concerneront : Flux générés, stationnement, qualité des infrastructures et sécurité des déplacements pour chaque mode de déplacement (piétons, cyclistes, voitures, bateaux).

➤ Le **bruit** et les **vibrations**

Les questions et sujets abordés concerneront : Contexte, sources de bruit, impacts du projet et respect de la réglementation.

➤ **L'énergie**

Les questions et sujets abordés concerneront : Les niveaux de performances énergétiques des bâtiments, et l'analyse des énergies utilisées

➤ **L'urbanisme, le cadre bâti et le patrimoine**

Les questions et sujets abordés concerneront : Gabarits, traitement architectural, structure de l'espace public, respect du cadre réglementaire

➤ La **population, la santé** et les **aspects socio-économiques**

Les questions et sujets abordés concerneront : Impact socio-économiques, intégration dans le voisinage (adéquation du projet avec les autres fonctions présentes), l'emploi, la fréquentation et la sécurité (des travailleurs et des usagers, riverains)

Une attention particulière sera également abordée pour ce qui concerne le chantier: En effet, celui-ci est susceptible de générer des incidences qui lui sont spécifiques (potentiellement différentes des incidences découlant de l'exploitation de l'écluse). A cette fin, toutes les thématiques précitées seront abordées au regard de cette phase spécifique du projet, avec une attention particulière sur les mesures d'accompagnement à prendre pour limiter les effets négatifs.

1. Objet de la réunion	DIA 07
2. Les acteurs	DIA 13
3. Contexte du projet	DIA 15
a. Plan RTE-T	
b. Plan Seine-Escaut (SE)	
c. Plan SE en Wallonie	
4. Description détaillée du projet	DIA 23
5. L'étude des incidences sur l'environnement	DIA 52
6. Conclusion	DIA 59
a. Modalités pour information (personne de contact)	
b. Modalités pour intervention du public	

Commentaires de la diapositive:

Enfin, la conclusion va reprendre les modalités de contact et d'intervention du public possibles durant cette procédure.

Les 22 et 23 avril 2021 entre 8h00 et 17h00, des informations complémentaires peuvent être obtenues :

► sur le projet auprès de :

Kévin Dumoulin (Greisch) : kdumoulin@greisch.com
04/364 02 15

Benjamin Noël (SPW) : benjamin.noel@spw.wallonie.be
081/77.30.36

Sur l'étude des incidences auprès de :

François Halbardier (ARIES) : f.halbardier@ariesconsultants.be
010/43.01.22

Pour rappel, le site internet reprenant cette présentation est : www.ecluse-gosselies.be

Commentaires de la diapositive:

Les 22 et 23 avril 2021 entre 8h00 et 17h00, des informations complémentaires peuvent être obtenues :

sur le projet auprès de :

Kévin Dumoulin (Greisch) :
kdumoulin@greisch.com
04/364 02 15

Benjamin Noël (SPW) :
benjamin.noel@spw.wallonie.be
081/77.30.36

Sur l'étude des incidences auprès de :

François Halbardier (ARIES) :
f.halbardier@ariesconsultants.be
010/43.01.22

Pour rappel, le site internet reprenant cette présentation est : www.ecluse-gosselies.be

Les observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que la présentation d'alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, doivent être adressées, **par écrit**, au Collège communal d'une des communes concernées (Ville de Charleroi, Courcelles ou Pont-à-Celles) avant le **10 mai 2021** suivant les modalités ci-après. Une copie doit également être adressée au demandeur

Commentaires de la diapositive:

Les observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que la présentation d'alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, doivent être adressées, par écrit, au Collège communal d'une des communes concernées (Ville de Charleroi, Courcelles ou Pont-à-Celles) avant le 10 mai 2021 suivant les modalités ci-après. Une copie doit également être adressée au demandeur

► **Pour la Ville de Charleroi :**

- Soit en les envoyant au Collège communal de la Ville de Charleroi - Service du Permis d'Environnement - Place Charles II à 6000 Charleroi.
- Soit en les déposant à la Maison Communale Annexe de Gilly, Service du Permis d'environnement, Place Jules Destrée, 2ème étage - exclusivement sur rendez-vous (071 86 39 29 - une personne à la fois).
- Soit en les envoyant par courriel à permisenvironnement@charleroi.be

► **Pour les Communes de Courcelles et de Pont-à-Celles:**

- Les modalités pratiques de la consultation du dossier de présentation vidéo et de la réception des observations peuvent être consultées sur les publications officielles des Villes et Communes concernées ainsi que sur leur site Internet.

► **Pour le demandeur :**

SPWMI - Direction des Voies hydrauliques de Charleroi
Rue de Marcinelle 88, 6000 Charleroi

Commentaires de la diapositive:

Pour la Ville de Charleroi :

- Soit en les envoyant au Collège communal de la Ville de Charleroi - Service du Permis d'Environnement - Place Charles II à 6000 Charleroi.
- Soit en les déposant à la Maison Communale Annexe de Gilly, Service du Permis d'environnement, Place Jules Destrée, 2ème étage - exclusivement sur rendez-vous (071 86 39 29 - une personne à la fois).
- Soit en les envoyant par courriel à permisenvironnement@charleroi.be

Pour les Communes de Courcelles et de Pont-à-Celles:

- Les modalités pratiques de la consultation du dossier de présentation vidéo et de la réception des observations peuvent être consultées sur les publications officielles des Villes et Communes concernées ainsi que sur leur site Internet.

Pour le demandeur :

SPWMI - Direction des Voies hydrauliques de Charleroi
Rue de Marcinelle 88, 6000 Charleroi